

Le Transmetteur



- POSER LES QUESTIONS IMPORTANTES
- PESER LE POUR ET LE CONTRE
- SE PROJETER VERS UN MEILLEUR AVENIR



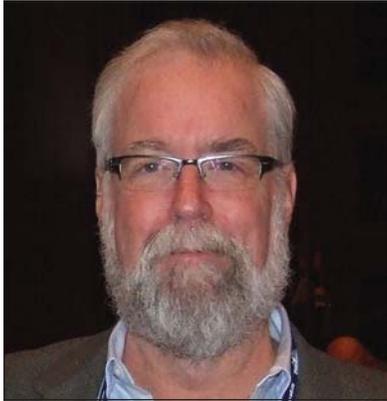
LES MEMBRES DU STT RATIFIENT UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Photo : Gracieuseté de Dave DiMaria



Les membres ratifient l'entente • Pourquoi mon Syndicat est important pour moi • Intimidation au travail

Message du président



La Convention collective entre Telus et le Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications (STT) a été officiellement ratifiée le 8 juin 2011. Les membres du Syndicat ont été invités à voter oui ou non à la question : « Êtes-vous en faveur d'accepter la Convention collective proposée ? » Les résultats du vote sont les suivants: Oui – 2146, non – 514, bulletins nuls – 18. La nouvelle entente est en vigueur jusqu'au prochain cycle de négociations en

2015. Les membres du STT peuvent consulter la Convention collective sur le site Internet du STT au www.twu-stt.ca/fr sous « Ressources des

de la bourse. Encore une fois, merci à tous nos membres pour leurs mots d'encouragement et de compréhension.

Cette année, plusieurs syndicats ont aussi négocié collectivement et divers autres sont à venir. Avec les entreprises qui sont toujours plus avides de profits et avec un gouvernement conservateur qui est déterminé à affaiblir les syndicats, il est très important que les travailleurs et travailleuses s'unissent dans la solidarité et dans la vérité. Nous nous sommes tous battus longtemps et durement pour obtenir d'importants gains et nous ne resteront pas inactifs pendant que les gouvernements

« Avec les entreprises qui sont toujours plus avides de profits et avec un gouvernement conservateur qui est déterminé à affaiblir les syndicats, il est très important que les travailleurs et travailleuses s'unissent dans la solidarité et dans la vérité. »

membres », puis sous « Convention collective ».

Je tiens à remercier le Comité de négociation et tout le monde qui a soutenu ces efforts tout au long des négociations. D'innombrables heures de recherches, d'études, de stratégies et de négociations ont été investies dans cette procédure. Je veux aussi reconnaître et remercier les familles des membres du Comité de leur appui, malgré les longues heures travaillées et les horaires réguliers perturbés. Les mots ne peuvent pas exprimer notre profonde reconnaissance.

Le Congrès de politique a eu lieu à Surrey, en Colombie-Britannique, en mai dernier. C'est toujours un plaisir d'accueillir les délégués du STT, les visiteurs et les invités tous les ans. Beaucoup de travail et d'efforts sont déployés pour préparer chaque Congrès et celui-ci n'a pas fait exception. Je veux de plus reconnaître et remercier le personnel de bureau du STT d'avoir travaillé si fort. Le STT a connu de nombreux changements depuis le dernier Congrès de politique. Nous avons tous eu à prendre des décisions difficiles et par conséquent, nous avons dû serer les cordons

et entreprises tentent de détruire nos salaires décents et nos avantages.

S'il vous plaît rester à l'écoute, alors que nous vous tiendrons informés de toutes les initiatives du STT au cours des prochains mois. Nous encourageons tout le monde à quotidiennement visiter le site Internet du STT (www.twu-stt.ca/fr), à lire les messages de dernière heure, le Transmetteur ainsi que les bulletins d'information, à assister aux assemblées locales et à parler à vos délégués syndicaux si vous avez des questions et commentaires.

Solidairement,
George Doubt

Impression de la publication Le Transmetteur suspendue

Afin de réduire les coûts opérationnels, le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications a décidé de suspendre l'impression sur papier de la publication officielle du STT, Le Transmetteur, jusqu'à nouvel ordre. Le Transmetteur continuera d'être publié en ligne et peut être consulté sur le site Internet du STT au www.twu-stt.ca/fr sous « Tenez-vous informé(e) ». Si vous désirez recevoir une copie électronique du Transmetteur, veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre courriel actuel à editor@twu-stt.ca ou remplissez le formulaire électronique sur le site du STT sous « Cybernouvelles ». Merci de votre compréhension.

Ratification de la Convention collective entre le STT et Telus

Soumis par le Comité de négociation du STT

Votre Comité de négociation a complété la ratification de la nouvelle Convention collective et les bulletins de vote ont été comptés. Les membres du STT embauchés chez Telus sont maintenant couverts par une nouvelle Convention collective, en vigueur depuis le 8 juin 2011.

Après 16 mois de préparation, de réunions en personne avec la Société et de planification pour la ratification, les membres du Comité de négociation sont retournés à la maison pour retrouver leurs amis et leur famille. Le travail du Comité se poursuivra dans l'implantation de la nouvelle Convention collective. Les dirigeants et dirigeantes du Syndicat aideront les autres membres du Conseil exécutif

et les membres de la base syndicale seront très actifs sur les lieux de travail. Le Comité est fier que toutes ses décisions aient été prises par consensus et estime ainsi que tous les membres du Comité représentent une ressource solide pour les membres du Syndicat.

Par contre, le Comité de négociation est inquiet de la faible participation des membres aux assemblées de ratification. Ce n'est qu'à travers la solidarité des membres que nous pouvons accomplir vos objectifs. Nous tenons à rappeler à tous les membres l'importance de s'impliquer et de demeurer informés. Nous remercions tout le monde qui nous a soutenu pendant cette procédure.

Le NPD forme l'opposition officielle

Soumis par le Comité d'action politique du STT

Avec la « vague orange » du Nouveau Parti démocratique (NPD) qui a balayé le pays le 2 mai 2011, les Canadiens et Canadiennes ont choisi comme opposition officielle un parti qui fait des travailleurs et travailleuses, ainsi que leur famille, une priorité. C'est une victoire historique pour le NPD qui a vu 102 de ses députés élus. Les Libéraux se sont classés au troisième rang, ayant perdu un nombre sans précédent de sièges, dont celui de leur chef Michael Ignatieff, dans la circonscription d'Etobicoke-Lakeshore, qui conséquemment a remis sa démission suite aux élections. Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, a aussi démissionné de son poste, après que son parti ait perdu plus de 40 sièges, dont le sien contre une candidate du NPD peu connue.

Nous sommes maintenant confrontés à la perspective effrayante de passer les quatre prochaines années sous un gouvernement conservateur majoritaire. Les conservateurs ont depuis réintroduit leur budget. Pendant la campagne, le parti a avancé qu'il retrancherait plus de 4 millions de dollars par année en compressions non-spécifiées, avec bon nombre de personnes spéculant que des services essentiels tels que le Régime public d'assurance-maladie et le Régime de pension du Canada (RPC) sont menacés par ces coupes budgétaires. Et ce n'est que le début. Le Gouvernement a clairement fait connaître ses intentions de continuer la liquidation de services publics et d'actifs comme Postes Canada, qui aura pour effet d'affaiblir les



syndicats du secteur public. Le bastion conservateur rend aussi très peu probable la création de lois progressistes, dont une loi anti-briseur de grève tant espérée.

Lorsque les conservateurs formaient un gouvernement minoritaire, ils avaient proposé trois méthodes différentes pour modifier les restrictions sur la propriété étrangère des entreprises de télécommunications, mais ont échoué dans leur tentative en raison des parties de l'opposition. Il est important de préciser que Telus a participé à des entretiens pour encourager la propriété étrangère des entreprises de télécommunications. Le nouveau gouvernement majoritaire ouvre la voie à la concurrence étrangère. Manifestement, tout changement aux lois sur la propriété étrangère pourrait grandement affecter les membres du STT.

Ainsi, le Comité d'action politique du STT encourage tous les membres à se tenir informés et à s'impliquer, particulièrement quant aux enjeux pouvant avoir une incidence directe sur votre vie et sur votre gagne-pain.

Le STT accueille deux agents d'affaires nouvellement élus

Perry Pasqualetto est membre du STT depuis 1994. Son dévouement pour le mouvement syndical est reflété dans ses activités avec le Syndicat. Perry est devenu délégué syndical en 1995 et a occupé les postes de conseiller de Section locale, de vice-président de Section locale et de formateur pour le Syndicat. Il a rempli les fonctions d'agent d'affaires intérimaire à deux occasions et a travaillé au sein de plusieurs Comités du STT. Le Syndicat est heureux d'accueillir le confrère Pasqualetto et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans son rôle d'agent d'affaires à Burnaby, représentant les Sections locales 7, 30 et 32.



Juanita West s'est jointe au STT comme membre en 1995. La consœur West a récemment été élue agente d'affaires à Calgary, représentant la Section locale 204 et comme assistante pour la Section locale 213. Son dévouement pour le mouvement syndical s'étend sur plus de 25 ans. Depuis 2006, elle a occupé les postes de déléguée syndicale du STT, de militante, de formatrice pour le Syndicat, de coordinatrice pour le Tribunal administratif, d'agente d'affaires intérimaire, de directrice (2005), puis de vice-présidente de la Section locale 213 (2006-2011) et a travaillé au sein de divers Comités du STT. La consœur West est une membre dévouée et passionnée par son Syndicat et par son travail de volontaire. Le STT souhaite beaucoup de succès à la consœur West dans son nouveau poste.

Prise de retraite de Delores PilsI

C'est avec joie et tristesse que nous souhaitons à notre amie et collègue, Delores PilsI, une heureuse retraite. Delores a été embauchée chez Telus en 1996. Grâce à son dévouement pour ses valeurs communautaires et syndicales, elle s'est impliquée au sein du Syndicat où elle a occupé plusieurs postes, dont celui de présidente de Section locale, a siégé au sein de nombreux Comités, et a été élue agente d'affaires du STT en 2008 jusqu'à sa prise de retraite. Le STT remercie sincèrement Delores de son travail ardu et de son dévouement pour le Syndicat et pour les membres à Calgary qu'elle a représenté au fil des ans.

Dans un article écrit lorsque Delores a été élue agente d'affaires la première fois, qui reflète sa bienveillance et son approche pragmatique, elle explique les raisons qui l'ont motivé à s'impliquer au sein du STT. « Lorsqu'on prend une partie de mon salaire, je vais m'en mêler sans aucun doute. » Elle poursuit : « Il y a le bien et il y a le mal. Je crois aux valeurs et à l'esprit de communauté du mouvement syndical. »

Delores manquera à beaucoup de gens qui ont eu le plaisir de travailler avec elle. Au nom de tout le monde au STT, nous sommes profondément reconnaissants des contributions de Delores et nous lui souhaitons santé et bonheur.



Delores et ses cadeaux de prise de retraite.



Le secrétaire-trésorier nouvellement élu, Michael Thompson, prononce un discours au Congrès.



G à D: Donna Hokiro, Section locale 207, Rod Hiebert, ancien président du STT, et Joe Benn, Section locale 207.



Le président du STT, George Doubt, et le président de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, Jim Sinclair.

Congrès de politique du STT de 2011

Le Congrès de politique de 2011 a eu lieu à Surrey, en Colombie-Britannique, du 2 au 6 mai 2011. Le président du STT, George Doubt, a prononcé un discours devant les délégués, visiteurs et invités, à l'ouverture du Congrès, encourageant les membres « à s'unir pour relever nos défis... et à quitter le Congrès dans la solidarité et dans un esprit de coopération. »

Le STT a aussi accueilli Jim Sinclair, président de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, qui a parlé devant les délégués de Congrès. Le confrère Sinclair a discoursé sur d'importants sujets tels que, entre autres, l'immigration, la mobilisation des jeunes, le salaire minimum, les allègements fiscaux accordés aux entreprises

et divers mensonges politiques. Il a longuement épilogué sur l'importance d'augmenter les contributions au Régime de pensions du Canada. « Nous avons le droit de prendre notre retraite dans la dignité, » a-t-il dit. « Il est inacceptable que 17 à 20 pourcent des personnes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté. » Le confrère Sinclair a aussi souligné la nécessité de travailler ensemble dans la solidarité. Il a conclu en disant : « Historiquement, nous nous battons pour les droits des autres ; battons-nous également pour les nôtres. »

Avec plus de 30 postes en élection, les candidats et candidates ont fait des discours puissants tout au long de la semaine qui ont reflété leur sincère dévouement envers le STT. Le scrutin et les résultats subséquents des élections ont eu lieu le dernier jour du Congrès et ont été suivi de la cérémonie d'assermentation des dirigeants et dirigeantes nouvellement élus (voir l'encadré pour les résultats).

Le Comité des statuts a besoin de votre opinion

Lors du Congrès du STT de 2011, Steve Lewis de la Section locale 3 à Nanaimo, en C.-B., Tamara Wong de la Section locale 203 à Calgary, en Alberta, Mike Lucas de la Section locale 16 à Kelowna, en C.-B., et Lauren Harrington de la Section locale 501 à Barrie, en Ontario, ont été élus au Comité des statuts. Ces nouveaux membres du Comité rejoindront Guy Mousseau de la Section locale 37 à Williams Lake, en C.-B., et Bruce Kennedy de la Section locale 2 à Victoria, en C.-B.

Le mandat du Comité est de recevoir des résolutions des Sections locales relatives aux statuts et aux politiques, pour émettre des recommandations de rejet ou d'adoption au Congrès. Le Comité a aussi comme mandat de réviser indépendamment les questions relevant des statuts et des politiques, pour présenter des résolutions au Congrès.

En 2011, les délégués de Congrès du STT ont approuvé la motion suivante voulant que le Comité révisé la structure du Syndicat afin de séparer les agents et agentes d'affaires des membres du Conseil exécutif et propose le meilleur moyen de représenter les membres au sein du Conseil exécutif.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que le Comité des statuts présente des propositions lors du Congrès de politique de 2012 pour établir un Conseil de direction formé des hauts dirigeants et dirigeantes du Syndicat et d'un certain nombre de membres du STT connu sous le nom de dirigeants et dirigeants exécutifs du STT ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le Comité des statuts présente des recommandations établissant la procédure des élections des dirigeants et dirigeantes exécutifs ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le Comité des statuts présente des propositions au Congrès de politique de 2012 permettant ainsi aux agents et agentes d'affaires de continuer à remplir toutes leurs fonctions actuelles sauf celle de membres du Conseil exécutif ; et

IL EST FINALEMENT RÉSOLU que le Comité des statuts présente des propositions au Congrès de politique de 2012 sur l'embauche et sur l'élection des agents et agentes d'affaires.

Le Comité entamera cette tâche avec une révision de 12 syndicats nationaux, de leur structure, de leur système de direction et de leur dotation en personnel. Nous examinerons leur représentation syndicale pour déterminer si les dirigeants et dirigeantes sont élus nationalement, régionalement, par référendum ou par congrès national, si leur personnel de service est élu ou embauché, combien ils ont de membres, à quelle fréquence ils se rencontrent, etc.

Le Comité désire aussi obtenir les opinions et commentaires des membres. Nous voulons faire participer les membres dans la procédure de révision. Nous demandons aux membres et Sections locales qui ont des idées ou inquiétudes sur la structure de leur Syndicat d'envoyer un courriel à constitution.committee@twu-stt.ca. Merci pour votre appui.

Photo d'une gracieuseté de Ron Palmer



Cérémonie d'assermentation des dirigeants et dirigeantes lors du Congrès.

Résultats des élections au Congrès 2011

Vice-présidente (1)

Mandat de 3 ans
Betty Carrasco

Secrétaire-trésorier (1)

Mandat de 3 ans
Michael Thompson

Agent d'affaires – Burnaby (1)
pour compléter le mandat d'un an
Perry Pasqualetto

Agente d'affaires – Calgary (1)
Mandat de 3 ans
Juanita West

Agent d'affaires – Edmonton (1)
Mandat de 3 ans
Dale Warner – Acclamé

Agent d'affaires – Kelowna (1)
Mandat de 3 ans
Lee Riggs - Acclamé

Agente d'affaires – Prince George (1)
Mandat de 3 ans
Robin Arndt

Agent d'affaires – Montréal (1)
Mandat de 3 ans
Paolo Réhel

Agents d'affaires intérimaires – Ontario (2)
Mandat de 3 ans
John Hockley
Brian Turner

Agents d'affaires intérimaires –

Québec (2) Mandat de 3 ans
Hans-Woosley Balan – Acclamé
Alessandra Cerroni – Acclamée

Agent d'affaires intérimaire – Alberta (1)

Mandat de 3 ans
Derek Dabrowra – Acclamé

Agente d'affaires intérimaire – Alberta (1)

pour compléter le mandat de 2 ans
Harmony Jackson

Agente d'affaires intérimaire – C.-B. (1)

Mandat de 3 ans
Jennifer Bucholtz – Acclamée

Comité des statuts – (3)

Mandat de 2 ans
Bruce Kennedy
Mike Lucas
Tamara Wong

Comité des statuts – (3)

pour compléter le mandat d'un an
Steve Lewis

Intérimaires au Comité des statuts – (2)

Mandat d'un an
Lauren Harrington – 1ère
Sabrina Daniells – 2e

Comité des finances – (3)

Mandat de 2 ans
Liz Fletcher
John Hockley
Chris Stephens

Intérimaires au Comité des finances – (2)

Mandat de 1 an
Wendy Haill – 1ère
Steve McWhirter – 2e

Comité d'éducation (3)

Mandat de 2 ans
Karen Phillips – Acclamée
Sheri Rose – Acclamée
Holly Lawson

Comité d'éducation (3)

pour compléter le mandat d'un an
Kristine Pawluk

Intérimaires au Comité d'éducation – (2)

Mandat d'un an
Paul Hutchinson – 1er
Leighann Bourne – 2e

Délégués au CTC (8)

Alessandra Cerroni – Acclamée
Bonnie Devine – Acclamée
Roy Driver – Acclamé
Brenda Forward – Acclamée
Holly Lawson – Acclamée
Mike Lucas – Acclamé
Karen Phillips – Acclamée
Paolo Réhel – Acclamé
Jacqueline Straw – Acclamée

Date limite des bourses d'études annuelles du STT

La date limite d'inscription pour les demandes de bourses d'études du STT est le 1er août 2011. Trois bourses d'études de 750 \$ et quatre bourses d'études de 1 000 \$ sont offertes à tous les enfants des membres actifs du STT qui rencontrent les critères d'admissibilité suivants :

Critères :

- Termine son secondaire 5 (études secondaires ou collégiales)
- Est l'enfant d'un membre actif du STT

Autre critères :

- Les étudiants et étudiantes doivent être inscrits à des cours dans un établissement scolaire public ou privé et approuvé

Exigences d'inscription (à inclure) :

- Formulaire d'inscription complété
- Plus récent relevé de notes
- Lettre de référence d'un professeur ou employeur

Faire parvenir les inscriptions à :

Par la poste : À l'attention de : TWU Scholarship
(Bourses d'études du STT)
Columbia Institute
1200 – 1166 Alberni St.
Vancouver, BC V6E 3Z3

Par télécopieur : (604) 408-2525

*S'il vous plaît ne pas agraffer les pages ensemble.

* S'il vous plaît ne pas inclure d'informations additionnelles.

Pour de plus amples renseignements :

Lisa Maree

Awards Administration

Téléphone : (604) 408-2500

Courriel : awards@columbiainstitute.ca

Pour de plus amples renseignements sur les bourses d'études du STT et sur les critères d'admissibilité, veuillez s'il vous plaît vous référer au site Internet du STT au www.twu-stt.ca/fr. Cliquez sur « Ressources des membres », puis sur « Formulaires » et défilez vers le bas jusqu'à « Bourses d'études du STT » pour télécharger le formulaire d'inscription. Cette information se trouve aussi sur le site de Columbia Institute au www.columbiainstitute.ca/scholarships (en anglais seulement).



Tamara Wong, Fidélisation et rétention de la clientèle
Ma Maison TELUS MD, membre de la Section locale 203.

Pourquoi mon Syndicat est important pour moi

Ma participation au sein du STT n'a pas débuté quand j'ai été embauché par Telus. Lorsque j'ai rencontré d'autres militants et militantes syndicaux j'ai eu envie de m'impliquer dans mon Syndicat. Leur enthousiasme contagieux m'a encouragé à m'engager en peu de temps.

Lorsque j'ai commencé à discuter avec des collègues au travail de questions concernant le Syndicat, j'ai vite compris qu'il nous manquait beaucoup de connaissances. À l'époque, je ne disposais pas de toute l'information requise pour adéquatement répondre à toutes les questions ou inquiétudes. Il était décourageant de voir que certaines personnes avaient encore de la rancœur quant aux événements survenus lors du cycle de négociations collectives en 2005. Je voulais vraiment développer mes connaissances et m'impliquer davantage, pour mieux comprendre l'importance de la solidarité et le rôle de mon Syndicat, afin de pouvoir bien renseigner ceux et celles qui m'entourent sur les enjeux du Syndicat, ou même pour débattre amicalement au besoin.

La formation de délégué syndical m'a été très bénéfique. J'ai beaucoup appris sur les principes et sur les politiques du Syndicat et sur comment se comporter au travail pour représenter les membres le plus efficacement possible. J'ai appris que je pouvais jouer un rôle important dans l'éducation syndicale de ceux et celles qui n'était tout simplement pas au courant.

La Section locale 203 est formée de beaucoup de jeunes membres. Au fil du temps, ce qui importe aux jeunes évolue, s'éloigne du soi et s'oriente vers la communauté et famille. Je sais que mes objectifs ont changé tout comme diverses priorités dans ma vie. Quelques jeunes membres ne comprennent simplement pas ce que fait leur Syndicat et à quel point il est important qu'ils et elles partagent leurs préoccupations et s'impliquent activement. C'est pourquoi la formation syndicale est si importante. Certains me disent que je facilite la compréhension de questions relatives au Syndicat, surtout chez mes collègues qui n'ont aucune expérience syndicale. Je suis toujours contente d'entendre les commentaires des membres, car ainsi je peux déterminer si je suis sur la bonne voie.

Comme déléguée syndicale, j'ai de nombreuses conversations au travail variant de la solidarité aux points clé de la Convention collective. Je soutiens les membres durant leurs pires moments. Ils et elles me font confiance et dépendent de moi. Je suis fière d'avoir un si grand appui au sein de ma Section locale et d'être capable d'aider les jeunes qui m'entourent à faire entendre leurs voix.

SOS au travail

Le 29 mars 2011 était un jour comme les autres pour Pierre-Richard Joseph, membre du STT et représentant au département de Fidélisation et rétention de la clientèle chez Telus, à Ville St-Laurent, au Québec. Il n'aurait jamais pu prédire le déroulement de sa journée.

« Quand je vous demande de désactiver mon compte, vous devez le faire ! » Ce sont les mots que Pierre-Richard a entendu hurler dans le centre d'appel et qui l'ont alerté d'un problème. Il explique : « J'ai vite compris que la personne qui criait n'était pas un employé. J'ai vu des gens courir et lorsque j'ai regardé d'où venait le bruit, j'ai aperçu un homme que je n'ai pas reconnu pousser l'un de mes collègues. Ma première réaction a été de lui crier d'arrêter. Puis, quelqu'un s'est exclamé qu'il avait un couteau. »

Un client agité, qui la veille avait parlé au téléphone à un représentant du service à la clientèle, avait réussi à entrer dans le centre d'appel. Pierre-Richard a appris plus tard que l'intrus s'était faufilé dans l'immeuble sécurisé en suivant un employé, qui ne s'était douté de rien, jusqu'au cinquième étage. Une fois à l'intérieur, l'homme a été capable de mettre la main sur une carte d'accès appartenant à un superviseur (situé au 5e étage) après avoir brandi un couteau. Ce même superviseur s'est dépêché d'alerter les autorités, mais pendant ce temps, l'intrus s'était dirigé vers l'étage du dessous où les employés n'étaient pas au courant des événements qui venaient de survenir. L'homme a demandé à voir le représentant à qui il avait parlé plus tôt au téléphone en le nommant, puis quelqu'un a pointé dans la direction de l'employé (qui, comme par hasard, travaillait à cet étage).

Pierre-Richard a rapidement rationalisé que l'homme avait besoin d'être calmé et escorté à l'extérieur de l'immeuble avant que la situation ne s'aggrave. À son insu, la sécurité avait été alertée, mais les événements étaient survenus si vite qu'elle n'était pas encore arrivée sur les lieux. Il va sans dire que sa formation de garde de sécurité lui a bien servi à ce moment-là. Il sentait que l'homme était très nerveux, donc Pierre-Richard est demeuré calme. À ce stade, l'homme cherchait clairement un moyen de sortir de l'immeuble. Il n'aurait pas pu traverser seul les portes magnétiques pour se rendre aux ascenseurs. Donc, Pierre-Richard a pris l'initiative de l'accompagner à la sortie. Il explique : « Je me suis demandé quelle serait la bonne façon d'agir. J'ai appuyé sur le bouton de l'ascenseur. Il n'y avait personne à l'intérieur, alors je me suis retourné vers l'homme et je lui ai dit qu'il pouvait venir avec moi, qu'il n'y avait pas de danger et que nous étions seuls, lui et moi. Puis, j'ai pris l'ascenseur avec lui. » En gardant la tête froide, Pierre-Richard a écouté l'homme, qui se calmait tranquillement et qui tentait de s'expliquer. « Il faisait au moins 6 pieds et avait la forte carrure d'un travailleur manuel » se souviens Pierre-Richard, qui a été en mesure d'escorter l'homme à l'extérieur finalement. Une fois dehors, l'homme s'est précipitamment rendu à sa



Pierre-Richard Joseph, président de la Section locale 602 du STT.

suite à la page 9

Que devriez-vous faire si vous vous sentez menacé par un client au travail ?

- Demeurez calme et respectueux. Essayez de calmer le client mécontent.
- N'argumentez pas avec le client, ne vous mettez pas en colère contre lui et ne le touchez pas.
- N'envenimez pas la situation. Essayez de trouver un moyen d'aider le client à ne pas se fâcher davantage.
- Si le client demeure fâché, demandez alors de l'aide, référez le client à votre superviseur ou patron.
- Écoutez le client. Essayez de comprendre le client afin de pouvoir mieux résoudre le problème.

voiture pour s'enfuir. Heureusement, la police avait été prévenue et a réussi à l'intercepter rapidement.

Tout le monde qui pouvait fournir de l'information a aidé la police à compléter son rapport. Bien que les policiers n'aient pas trouvé de couteau, bon nombre de personnes ont confirmé avoir vu l'homme armé d'un couteau. Le jour suivant, la sécurité de l'immeuble a été renforcée et le Comité de santé et de sécurité a convoqué une réunion d'urgence.

Même si ce type de scénario est plutôt rare au travail, il peut malgré tout survenir et tous les employés devraient

être prêts à réagir face à de tels événements. Dans ce cas, Pierre-Richard a réussi à désamorcer la situation, mais il peut s'avérer très dangereux de prendre les choses en main soi-même sans formation adéquate.

Pierre-Richard ajoute : « Je crois que tous les employés dans l'immeuble devraient faire davantage attention et être plus alertes. Je travaille dans cet immeuble depuis 10 ans, donc je reconnais les nouveaux visages. Il est important d'être attentifs aux visages et de regarder autour de soi. Il y a des gens qui sont mal à l'aise de demander 'qui est votre superviseur ?' ou 'à quel étage travaillez-vous ?' mais il est nécessaire de le faire. »

Intimidation au travail

L'intimidation est un sérieux problème de santé et de sécurité. Le règlement canadien sur la santé et la sécurité (20.3) identifie l'intimidation comme étant de la violence dans le milieu de travail. L'intimidation se manifeste habituellement sous forme d'incidents répétés ou par un modèle de comportements qui vise à intimider, à blesser, à dégrader, ou à humilier une personne ou un groupe de personnes en particulier.

Des exemples d'intimidation comprennent :

- Répandre des rumeurs malveillantes, potins ou insinuations mensongères
- Exclure ou isoler une personne socialement
- Intimider une personne
- Détruire ou entraver consciemment le travail de quelqu'un
- Abuser physiquement ou menacer d'abus
- Retirer des responsabilités sans raison
- Imposer des échéances impossibles qui mèneront la personne à échouer
- Retenir des renseignements nécessaires ou donner pertinemment de la mauvaise information
- Plaisanter dans le but d'offenser, verbalement ou par courriel
- Imposer des tâches excessives ou une charge de travail désavantageuse pour une personne (qui lui cause un stress inutile)
- Crier ou jurer
- Critiquer constamment une personne
- Rabaisser les opinions d'une personne
- Refuser les demandes de formation, de vacances ou de promotion

Pour déterminer si certains comportements sont signes d'intimidation, vous pouvez utiliser le critère de la « personne raisonnable » qui consiste à se demander si les comportements en question sont considérés inacceptables par la plupart des gens.

Les victimes d'intimidation peuvent réagir de différentes façons :

- Le choc
- La colère

Soumis par le Comité national de santé et de sécurité du STT (texte adapté de « Intimidation au travail », tiré du Centre Canadien d'hygiène et de sécurité au travail).

- Un sentiment de frustration ou d'impuissance
- Un sentiment de vulnérabilité
- Un manque de confiance en soi
- Divers symptômes physiques tels que :
 - L'insomnie
 - La perte d'appétit
- Des symptômes psychosomatiques tels que :
 - Les maux de tête
 - La panique ou l'anxiété, particulièrement avant de se rendre au travail
 - La tension et le stress à la maison
 - L'incapacité de se concentrer
 - Le découragement et une faible productivité

Si vous pensez être victime d'intimidation, de discrimination ou de toute autre forme de harcèlement :

- Dire fermement à la personne que son comportement n'est pas acceptable et demandez-lui d'arrêter. Vous pouvez demander à votre superviseur/superviseuse ou membre du syndicat d'être présent au moment où vous communiquez avec cette personne.
- Tenir à jour un journal des faits ou un agenda des incidents quotidiens, en répertoriant :
 - La date, l'heure et une description détaillée de l'incident
 - Le nom des témoins
 - Le résultat de l'incident

Quelques conseils d'ordre général pour le milieu de travail :

- Encourager tout le monde dans le milieu de travail à agir de manière respectueuse et professionnelle envers tout un chacun
- Connaître la politique du milieu de travail et son système de rapport
- Sensibiliser tout le monde au sujet de la gravité de l'intimidation
- Essayer de régler les situations avant qu'elles ne s'aggravent
- Informer tout le monde des caractéristiques de l'intimidation et de la personne-ressource
- Avoir une tierce partie impartiale qui aidera à la résolution, au besoin

Soutenez l'augmentation du Régime de pensions du Canada

Votre pension de retraite vous préoccupait-elle lorsque vous avez décroché votre premier emploi ? Il y a de bonnes chances que ce n'était pas l'un des premiers points sur votre liste de priorités. Penser à économiser de l'argent pour un évènement qui surviendra dans plus de 30 ans peut ne pas vous sembler important, mais comme avec la plupart des programmes d'épargne, plus tôt vous commencez à épargner, plus d'avantages vous récolterez après. Demandez à n'importe ayant franchit le cap de la retraite ; elle arrive plus vite que vous pensez.

Malheureusement, un grand nombre de retraités qui n'ont pas suffisamment planifié ou épargné pour leur retraite se retrouvent obligés de continuer à travailler, de dépendre sur des membres de leur famille ou de vivre dans la pauvreté et d'endurer toutes les épreuves qui y sont rattachés. Le nombre de personnes âgées vivant sous le seuil de la pauvreté, selon la mesure de la pauvreté de Statistique Canada, a grimpé de près de 25 pourcent entre 2007 et 2008, de 204 000 à 250 000, et ce avant même la crise financière. Les chiffres ne mentent pas. En fait, si nous n'agissons pas bientôt, ces chiffres ne feront qu'augmenter au cours des prochaines années. Une solution simple serait d'augmenter les prestations du RPC.

Le Conseil du travail du Canada (CTC) fait campagne et sensibilise le public aux avantages d'augmenter les prestations du RPC :

Raisons pour lesquelles l'idée est bonne

Les Canadiens et Canadiennes auraient plus de sécurité en matière de pensions. Ils ne craindraient plus de perdre leur épargne-retraite en raison de l'augmentation de l'inflation, de la perte de leur emploi ou de manigances boursières.

C'est une solution pancanadienne à un problème pancanadien. Certaines provinces ont proposé leurs propres solutions à apporter aux problèmes que posent les pensions, mais les initiatives qu'elles proposent ne suffisent pas. La mobilité des travailleurs et travailleuses entre les provinces

pose un important problème que seul le RPC permet de régler. Aucune solution provinciale ou régionale ne peut égaler l'expansion du RPC.

Cela nous prépare pour l'avenir. Ce sont les jeunes et futurs travailleurs et travailleuses qui bénéficieraient le plus de l'expansion du RPC puisqu'ils pourraient verser plus de cotisations au RPC à un taux plus élevé. Ainsi l'expansion du RPC est-elle un moyen de se préparer pour l'avenir et de laisser un système meilleur en héritage à nos enfants.

Fonctionnement du RPC que nous préconisons

Nous proposons de doubler les prestations du Régime de pensions du Canada par capitalisation anticipée. Le plan du mouvement syndical de doubler les prestations futures du RPC serait financé en majorant les cotisations que tous les travailleuses et travailleurs versent en ce moment au RPC de 0,43 % des gains ouvrant droit à pension* chaque année pendant sept ans.

* Les gains ouvrant droit à pension comprennent tous les revenus déclarés supérieurs à 3 500 \$ et inférieurs à 47 200 \$ (le maximum en 2010, établi chaque année par l'Agence du revenu du Canada).

Pour une travailleuse ou un travailleur qui gagne 47 200 \$ ou plus par année, le coût initial pour doubler graduellement ses prestations futures du RPC serait d'environ neuf cents par heure, soit 3,57 \$ par semaine. C'est moins que le prix d'un abonnement à un journal.

Pour une travailleuse ou un travailleur qui gagne 30 000 \$ par année, le coût initial serait d'environ six cents par heure, soit 2,27 \$ par semaine. C'est moins que le prix d'un café format moyen et d'un beigne chez Tim Hortons.

La majoration des cotisations doublerait le montant moyen des gains que remplacent les prestations de pension du RPC, portant la prestation maximale à 1 868 \$ par mois (en dollars de 2010).

Hausse des cotisations au RPC, chaque année pendant sept ans

Salaire	Hausse en %	Hausse en \$	Hausse hebdomadaire	Coût horaire
47,200.00 \$	0.43 %	185.43 \$	3.57 \$	9 ¢
41,000.00 \$	0.43 %	161.07 \$	3.10 \$	8 ¢
30,000.00 \$	0.43 %	117.86 \$	2.27 \$	6 ¢
20,000.00 \$	0.43 %	78.57 \$	1.51 \$	4 ¢
10,000.00 \$	0.43 %	39.29 \$	76 ¢	2 ¢

Veillez noter que le salaire annuel utilisé ici est converti en salaire horaire en le divisant par 52 semaines, puis par 40 heures par semaine ou 8 heures par jour. Ceci correspond à 173,3 heures de travail par mois.

Organisations pour employés Telus retraités

Soumis par la Section locale R55 du STT

Photo : Gracieuseté de Ron Palmer



G à D, délégués de la Section locale R55 au Congrès de politique du STT de 2011 : Eric Korpan, Jennifer Meloche, Don Stang, Bev Bowden, Rod Peters.

Deux organisations de membres retraités existent au sein du STT : B.C. Association of Retired Telecommunication Workers (BCARTW) et la Section locale R55 du Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications (STT). BCARTW a été créée en 2000 pour promouvoir les intérêts et le bien-être de tous les retraités inscrits au Régime de retraite des travailleurs et travailleuses en télécommunications (RRTT). L'un des objectifs initiaux de former une Section locale pour membres retraités était de faire entendre nos voix aux Congrès du STT. La Section locale R55 a été établie en 2008 et permet aux retraités d'assister au Congrès du STT à titre de délégués.

Ces délégués sensibilisent le STT et les fiduciaires du Régime aux inquiétudes des retraités. Nous avons obtenu avec succès le droit pour les membres retraités du RRTT de poser leur candidature au poste de fiduciaires du Régime

de retraite. La consœur Carol Nagy a été élue et occupe toujours ce poste. En 2007, nous avons exercé des pressions pour faire augmenter les prestations du Régime, la première depuis de nombreuses années, puis nous avons obtenu une autre petite augmentation en 2010. Nous continuerons à faire pression pour obtenir d'autres augmentations selon les fonds excédentaires. Nous travaillons aussi à modifier les statuts du STT, afin de garantir un poste de fiduciaire pour les retraités.

Tout fonds versé à la Section locale R55 provient de BCARTW. Nous encourageons tous les membres retraités à adhérer à BCARTW et à R55. Les cotisations sont présentement de 10\$ par année pour souscrire aux deux organisations. BCARTW paye le frais d'initiation de 1\$ et la cotisation de 1\$ par année au STT pour les membres de BCARTW. Nous avons besoin de votre soutien pour continuer à représenter les intérêts des retraités.

Les directeurs et directrices de BCARTW ont récemment appris que les employés ayant pris leur retraite avant 2006 sont admissibles à bénéficier du « Service Discount » de Telus. Pour savoir si ce programme d'escompte pour employés est plus bénéfique pour vous que « concession K », veuillez s'il vous plaît communiquer avec le service à la clientèle au 310-2255. Pour vous inscrire, téléphonez au département des Ressources Humaines au 1-866-899-8999. Pour de l'information sur BCARTW et sur la Section locale R55, veuillez s'il vous plaît contacter le trésorier au 1-888-898-5755 ou au bcartw.treasurer@gmail.com. Le site Internet de BCARTW est le suivant : www.bcartw.ca (en anglais seulement).

Assemblée annuelle générale de la Section locale R55 du STT et de BCARTW à Nanaimo

Soumis par la Section locale R55 du STT

L'assemblée annuelle générale de la Section locale R55 pour membres retraités a eu lieu cette année à Nanaimo, en Colombie-Britannique. Beaucoup de personnes ont assisté à l'assemblée (46 membres), dont divers invités et visiteurs, comme l'agent d'affaires de la Section locale R55 et fiduciaire du Régime de retraite, Lee Riggs, ainsi que plusieurs membres du Comité de négociation. George Doubt, fiduciaire du Régime de retraite et président du STT, a donné une brève mise à jour sur l'état du RRTT et sur l'effet du cycle de négociations sur le Régime de retraite de la Colombie-Britannique. L'administratrice du Régime, Debbie Ellis, a rapporté une autre augmentation du coût des primes d'assurance médicale.

Les membres de la Section locale R55 ont approuvé une motion destinée au Comité des statuts afin de tenter, à nouveau, de faire inclure les augmentations des retraités comme prestations ciblées pour le RRTT, avec les mises à jour des membres actifs et des retraités anticipées à 55 ans et 25 années de service. Cette résolution sera débattue au Congrès du STT de mai 2012. Le Comité des

statuts a présenté une recommandation, lors du Congrès du STT de mai 2011, pour examiner les ramifications du retrait de l'article sur les fiduciaires du Régime de retraite couvert aux statuts du STT. Ceci sert à répondre aux préoccupations concernant les changements aux statuts qui sont soumis à un vote national de tous les délégués et membres alors que cet article n'affecte que les membres du RRTT. La Section locale R55 a approuvé une motion soutenant la recommandation du Comité des statuts (avec quelques suggestions) et le président du Syndicat et fiduciaire du Régime de retraite, le confrère Doubt, a indiqué que cette question devrait être traitée en conjonction avec les fiduciaires du Régime de retraite, le Comité des statuts et la Section locale R55.

Pour de plus amples renseignements sur BCARTW et la Section locale R55, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le trésorier au 1-888-898-5755 ou au bcartw.treasurer@gmail.com. Le site Internet de BCARTW est le suivant : www.bcartw.ca (disponible en anglais seulement).

Retraite d'Allan Haggstrom

Soumis par Dave DiMaria, agent d'affaires du STT



Birgit et Allan Haggstrom au Congrès de politique du STT de 2011. Bonne retraite à vous deux !

Après 35 ans d'embauche chez BC Tel/Telus, militant du STT de longue date, Allan Haggstrom, prend sa retraite. Al a débuté sa carrière en 1976 et s'est impliqué presque aussitôt au sein du Syndicat, dans sa Section locale, puis avec son exécutif, occupant plusieurs postes au fil des années. Al s'est démarqué par son dévouement et par son intérêt pour la santé et pour la sécurité, ainsi que pour l'ergonomie.

Après s'être impliqué au sein du Comité local de santé et de sécurité au travail pendant un certain temps, il a été nommé, en 1985, membre du Comité provincial de santé et de sécurité. Vingt-six ans plus tard, ce comité a été renommé Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité, avec comme mandat d'assurer le respect des politiques et pratiques de sécurité chez Telus, de plus que dans les divers comités de santé et de sécurité au travail partout au pays. Al faisait partie intégrante de ce Comité et du Comité national de santé et de sécurité jusqu'à sa prise de retraite.

Al a aussi été l'un des membres d'origine nommé pour siéger au TWU/BC Tel Ergonomics Committee, en 1989. Ce Comité a développé des programmes conjoints d'ergonomie, a enquêté des références soumises au Comité et a tenu des formations mixtes pour des groupes de travail, ainsi que des cours pour formateurs et formatrices. Le Comité a ensuite

été renommé Human Factors Working Group. Al est demeuré membre du Comité conjoint jusqu'à sa dissolution suivant la ratification de la Convention collective en 2005.

Connu pour son dévouement envers le STT et pour son approche vigilante quant aux relations du travail, à la sécurité et à l'ergonomie, Al a toujours travaillé fort pour les membres, en fin de carrière comme au début trois décennies plus tôt. Parmi les derniers rôles qu'il a rempli au STT sont ceux de président de la Section locale 5 à Burnaby et de conseiller/délégué de Congrès. Il occupe le poste de vice-président du Congrès du STT depuis les trois dernières années et a été membre du Comité des statuts jusqu'à son élection au Comité de négociation lors du Congrès du STT en février 2010. Il a travaillé sans relâche pendant deux ans au Comité Vines, chargé de finaliser la portée de l'accréditation syndicale du STT.

Grâce à son expérience et à son expertise, Al a souvent été sollicité pour des conseils ou de l'assistance et il était toujours prêt à aider. Al a été grandement félicité pour son travail au cours de la semaine du dernier Congrès du STT. Il le méritait bien. Il manquera à beaucoup de gens qu'il a marqué tout au long des années.

Le STT tient à remercier Al de son dévouement et de son engagement pour le mouvement syndical et pour ses initiatives au Syndicat au cours des ans. Bonne retraite !



De G à D : Ivana Niblett, agente d'affaires, Delores PilsI, ancienne agente d'affaires, Lee Riggs, agent d'affaires, Jennifer Bucholtz, Section locale 51, Allan Haggstrom, ancien membre de la Section locale 5, Dave Turcotte, Section locale 601.



Lettres de remerciements

Remerciements pour cadeau de prise de retraite

J'aimerais remercier le STT pour mon chèque de 1 000\$. J'ai acheté un nouvel amplificateur numérique Onkyo et deux barils de bière pour une fête. Après environ 35 ans, j'en ai eu assez et j'ai pris ma retraite pour faire autre chose de mon temps. Je suis reconnaissant d'avoir rencontré beaucoup de bonnes personnes au fil des années chez B.C. Tel et Telus, dont plusieurs sont encore de bons amis aujourd'hui.

De plus, ma participation pendant de nombreuses années au sein de la Section locale 22, comme vice-président et président, a été forte agréable. Lorsque je travaillais à Princeton, je me souviens des trois heures que je devais conduire l'hiver pour me rendre aux assemblées de la Section locale 22, mais j'étais toujours content de voir les gars. Maintenant, je vais peut-être soumettre ma candidature pour un poste à l'exécutif du club des Eagles.

Quelle aventure, entre les célébrations et les souvenirs, et maintenant j'espère trouver du temps pour faire plusieurs des activités que j'aime : ordinateurs, bière, hockey, bateaux et avions télécommandés, bière, hockey, mon garage, voitures et camions, et bien sûr de la bière. De plus, je vais avoir beaucoup de temps pour aller visiter mes petits-enfants à Edmonton et à Vernon. Je me suis bien amusé toutes ces années. Tchîn-tchîn à tout le monde.

Glen "Rogie" Rogatschnigg
Anciennement de la Section locale 22
(ancien président)

Je suis très reconnaissante pour le certificat de membre honoraire à vie, pour les épinglettes et oui, pour le chèque de 1 000\$. Je planifie acheter un vélo *Skookum*.

J'ai été embauché chez B.C. Tel et je me suis impliquée au sein du STT en juillet 1978. À l'époque, j'étais étudiante et standardiste. J'ai mémorisé tout ce que je pouvais – les préfixes de la C.-B., indicatifs régionaux canadiens et américains, codes des pays, etc. 422 est le préfixe de Skookumchuck et en chinook, cela signifie « eau forte ».

Je me suis toujours sentie protégée par mon Syndicat et dès le début, j'ai été encouragée à participer activement en tant que membre. J'ai eu la chance de recevoir une formation de base de délégué syndicale par Sid Shniad, ainsi que de suivre un cours sur l'art oratoire donné par Harrison Winter School du CTC. J'ai été déléguée pour le Conseil du travail de Vancouver et du District pendant quelques années et en écoutant les enjeux des autres syndicats, je suis devenue plus informée. Tout au long de notre vie, nous devons nous tenir au courant, faire entendre nos voix et défendre nos droits.

Quel énorme cadeau !

Un grand merci à tous les délégués syndicaux qui m'ont encouragé. Je souhaite beaucoup de succès au Comité de négociation et du soutien Skookum pour notre Syndicat.

En toute solidarité et avec une grande reconnaissance,

Tracy Teeple

Anciennement des Sections locales 10, 20, 50 et 51

Aux dirigeants et dirigeantes du STT, merci pour le cadeau de retraite de 1 000\$.

Al Densmore

Anciennement de la Section locale 5

En cette journée ensoleillée à Yuma, je vous remercie pour le cadeau de retraite de 1 000\$ et pour les années de représentation syndicale. Continuez votre bon travail !

Greg Dash,

Anciennement de la Section locale 8

Suite à la page 14

Détruisez-vous votre Régime de pensions du Canada tout en payant plus de taxes ?

Soumis par : Wayne Robertson – retraité du STT, anciennement de la Section locale 32

En Ontario, nous avons maintenant une taxe de vente harmonisée (TVH), comme en Colombie-Britannique. Je ne savais pas que je participais à détruire mon Régime de pensions du Canada (RPC), jusqu'à ce que je reçoive un appel concernant ma facture de la part de ma compagnie de téléphone. Je crois que cet appel provenait de l'Inde ou des Philippines. Dans le passé, l'appel aurait été fait directement par la compagnie à partir du Canada par un employé qui paye des taxes sur son revenu et contribue au RPC. Les principaux acteurs dans le domaine délocalisent des emplois à l'étranger. Dieu sait que ces pays n'ont pas de législation du travail adéquate et rémunèrent leurs employés une fraction du salaire payé aux Canadiens et Canadiennes. Ces entreprises, qui délocalisent des emplois à l'étranger, ne font même pas profiter leurs clients de ces économies. Le tout est une honte.

J'ai pitié des gens au Canada étant au chômage, qui cherchent

un emploi pour subvenir à leurs besoins et qui sont heureux de payer des taxes et de contribuer au RPC. Moins il y a de gens qui travaillent, moins il y a d'argent générée par les taxes sur le revenu et versée au RPC, alors que ces compagnies font des milliards de dollars et rémunèrent leur DG des montants exorbitants. De plus, des informations personnelles sont acheminées à l'étranger à des travailleurs et travailleuses étrangers. Ce n'est pas correcte.

Je vais maintenant chercher pour mes services des compagnies embauchant du personnel au Canada qui payent leur part aux impôts et au régime de pensions au Gouvernement du Canada. Nous sommes tous dans le même bateau. Si vous voulez payer plus pour vos taxes, pour vos pensions, pour vos soins de santé etc., il suffit de laisser le gouvernement fédéral continuer à permettre aux entreprises et aux provinces de délocaliser nos emplois canadiens à l'étranger.

Infos de dernière heure :
1-888-986-3971

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby
5261, rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna

#102-1456, rue St. Paul
Kelowna, BC V1Y 2E6
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George

#102-3645, 18e avenue
Prince George, BC V2N 1A8
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary
#602-5940, MacLeod Trail SW
Calgary, AB T2H 2G4
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton

#1280-5555 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5P9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Westmount
#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395

SITE INTERNET : www.twplans.com



Lettres de remerciements *SUITE*

Je veux dire merci pour le cadeau de prise de retraite et à Peter Massey de son appui et de ses conseils au fil des ans. Je tiens aussi à remercier Jane et tout le personnel chargé des prestations pour l'aide que j'ai reçue tout au long des années où j'ai souffert d'invalidité.

Cordialement,
Sheila D. Baker
Anciennement de la Section locale 50

Chers consœurs et confrères,

Je veux remercier toutes les représentantes et tous les représentants syndicaux, anciens et actuels, pour leur travail sans relâche qui assurent un lieu de travail sécuritaire, équitable et respectueux pour les employés de l'unité de négociation de B.C. Tel et Télus.

Après plus de 30 ans d'embauche, je peux honnêtement dire que les employés de l'unité de négociation ont énormément contribué au succès de la Société, car le Syndicat a entrepris de nombreuses luttes afin de rendre notre lieu de travail sécuritaire, équitable et respectueux.

Merci !

Amicalement,
Rick Bosnich
Anciennement de la Section locale 1

Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance envers le STT pour le généreux cadeau de 1 000\$ qui marque ma prise de retraite, et merci beaucoup des nombreuses années de bonne représentation syndicale. C'est en unissant nos efforts que nous avons obtenu de bonnes conditions de travail et des retraites confortables.

Solidairement,
Steve Hewins
Anciennement de la Section locale 10

Cher M. Doubt,
Merci du plus profond de mon cœur pour le certificat de membre honoraire à vie et aussi à la Société de secours mutuel du STT pour le cadeau de retraite de 1 000\$.

Solidairement,
La consœur Rochelle Poulton
Anciennement de la Section locale 50

Je souhaite remercier le STT pour le cadeau de prise de retraite de 1 000\$, ainsi que pour le certificat de membre honoraire à vie. Merci aussi au STT et à tous les membres pour les 37 ans de soutien et d'accomplissements.

Merci beaucoup,
Jim Davis
Anciennement de la Section locale 1

J'ai récemment pris ma retraite, le 1 mai 2011, mettant ainsi fin à ma carrière d'agent en centre d'appel à Burnaby. Je désire remercier le STT du cadeau de 1 000\$ et aussi pour le certificat de membre à vie. J'ai vécu beaucoup de bons moments et quelques mauvaises expériences au cours de mes 26 ans d'embauche, mais chose certaine, j'ai eu le privilège de travailler avec des gens extraordinaires, particulièrement mes consœurs et confrères du STT.

Sincèrement,
Patricia Robertson
Anciennement de la Section locale 7

Je veux dire merci beaucoup pour le cadeau de retraite de 1 000\$! Quelle expérience ce fût et je dois tant de choses au Syndicat. Depuis les 38 dernières années, j'ai participé à trois grèves et chaque fois, le Syndicat s'est battu pour défendre les intérêts des employés.

Restez forts et gardez la foi.

Sincèrement,
Wendy Selman
Anciennement de la Section locale 5

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier le STT de sa représentation syndicale des membres et de son aide à rendre notre lieu de travail un environnement propice à la participation. Merci pour le cadeau monétaire. Je suis à la retraite depuis deux mois maintenant et j'en profite vraiment. En grande part, grâce aux prestations de retraite que le Syndicat a réussi à maintenir pour nous. Merci aux membres du STT qui travaillent fort pour leurs consœurs et confrères. Je vous souhaite beaucoup de succès.

Gary Yuhas
Anciennement de la Section locale 110



LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : GEORGE DOUBT
Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, JOHN CARPENTER
Secrétaire-Trésorier : MICHAEL THOMPSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN

www.twu-stt.ca
editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6